

VICTOIRES SYNDICALES JA 2019



Renouvellement des générations en agriculture



Gestion des risques

■ Augmentation du nombre d'installations aidées:

OBTENU

entre 2015 et 2017, le nombre de jeunes bénéficiant du dispositif d'accompagnement humain et financier prôné par Jeunes Agriculteurs a augmenté de 20%, avec 4 577 Dotations Jeunes Agriculteurs (DJA) versées rien qu'en 2017, et 5 010 en 2018. Entre outre, 99% des jeunes accompagnés sont toujours en activité 5 ans après leur installation.

■ **Enseignement:** obtention d'un siège à la commission professionnelle consultative (CPC) «Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces».

ÉVITÉ

■ **Déchéances:** lors de sa participation aux différentes commissions, Jeunes Agriculteurs a défendu les dossiers permettant d'éviter un grand nombre de remboursements de dotations JA.

**LES TRAVAUX
CONTINUENT**

■ Développement d'un suivi

post-installation : à la suite de la session RGA et des groupes RGA, le réseau JA a conçu un dispositif post-installation pour mieux accompagner les jeunes agriculteurs après leur installation, ce qui permet d'être force de proposition sur un sujet majeur, qui améliore la pérennisation des projets.

■ **Stage à l'étranger :** la première stagiaire est partie en juillet 2019 dans une exploitation caprine, en Suisse, pour six semaines. De nouveaux porteurs de projet sont déjà intéressés et leurs stages sont en cours de préparation.

■ **Expertis :** mise en place cette année de l'expérimentation de la démarche qui a notamment permis de travailler avec les premiers cédants.

OBTENU

■ Dégrevement TFNB pour les zones sinistrées en France.

■ L'abaissement, pour la sécheresse 2018, du taux de perte à 11% au lieu de 13% actuellement. Le travail continue pour généraliser cette mesure de manière systématique.

■ Stockage de l'eau: annonce des ministres Didier Guillaume et Emmanuelle Wargon reconnaissant la nécessité de stocker l'eau pour anticiper les pénuries et sécuriser la production alimentaire française.

■ Maintien des taux de subvention de l'assurance récolte pour 2020, qui sont garantis à hauteur de 65% pour le niveau «socle» et 45% pour le niveau de garantie «complémentaire optionnel».

■ Lubrizol: mise en place d'un fonds de solidarité pour les agriculteurs.trices et signature d'une convention entre l'entreprise Lubrizol et le Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental (FMSE), qui permet une indemnisation rapide et qui s'inscrit dans la durée.

■ Mise en chantier de la réforme de la gestion des risques climatiques.

**LES TRAVAUX
CONTINUENT**

■ Sur la mise en place d'un pool d'assureurs avec Groupama et Pacifica.

■ Sur le contenu de la réforme relative à la gestion des risques.

■ Sur la mise en œuvre du règlement Omnibus pour abaisser le seuil de déclenchement à 20% et augmenter le taux de cofinancement à 70/30.

■ Sur le développement d'outils notamment dans le cadre de la réforme de la PAC.

■ Sur la mobilisation du réseau pour former un groupe de travail national «Gestion des risques».

Elevage

- EGA/Relations commerciales : le calcul des indicateurs des coûts de production dans différentes filières (entre autres viande bovine et lait). Le travail, à présent, étant de faire prendre en compte ces indicateurs dans les contrats.

OBTENU

- **Viande bovine :**

- > RHD : engagement de certaines enseignes pour augmenter leur approvisionnement en viande française (Buffalo Grill ; Burger King, Quick ; Flunch, Courtepaille).
- > Démarche « Eleveur et Engagé » : engagement de Métro, premier grossiste et plus gros fournisseur de la restauration collective indépendante.

REVENU **OBTENU**

> La poursuite de la mise en œuvre de la loi EGAAlim qui, pour rappel, permet entre autres :

- L'encadrement des promotions des denrées alimentaires (pour 2 ans) ;
- Le relèvement du Seuil de Revente à Perte (relevé de 10% à titre expérimental sur tous les produits alimentaires, pour 2 ans) ;
- La construction du prix en marche avant ;
- Le renforcement des sanctions pesant sur les acheteurs (plafond à 5M€, non publication des comptes...);
- La sanction des prix abusivement bas qualifiés au regard des coûts de production agricoles.

LES TRAVAUX CONTINUENT

> Sur le syndicalisme économique, avec l'organisation d'une journée réseau, dont JA s'est donné pour objectif de s'impliquer dans les Organisations de Producteurs (OP) pour participer activement à la mise en œuvre des dispositions de la loi EGAAlim, afin de capter davantage de valeur et améliorer le revenu des agriculteurs.

Un plan d'action a été mis en place pour travailler sur :

- La construction du prix en marche avant
- La transparence dans les négociations commerciales
- L'accompagnement du réseau dans la structuration de filières locales rémunératrices.

> Sur le suivi de l'application des plans de filières.

LES TRAVAUX CONTINUENT

- Déploiement des propositions du Livre Blanc «Renouvellement des générations en élevage bovin, ovin et caprin» de la Confédération Nationale de l'Elevage, dont JA a participé activement à la rédaction.

Agribashing

- Intrusions et actes violents: création d'une cellule nommée « Démeter » au sein de la Direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN), ayant pour mission d'identifier et de poursuivre les auteurs d'intrusions ou d'agressions chez des agriculteurs.trices. **OBTENU**
- Signature d'une convention JA-FNSEA-Gendarmerie : mise en place d'une convention nationale, à décliner au niveau départemental, visant à renforcer la coopération et les contacts entre nos réseaux respectifs. Mobilisation de nouveaux moyens de la part de la Gendarmerie pour prévenir et lutter contre les actions d'agribashing (cellule Demeter) et de vol.
- La prise de parole du Président de la République à Mayotte le soir même de la mobilisation syndicale nationale du 22 octobre : Emmanuel Macron a répondu sur l'agribashing en condamnant fermement les attaques et en défendant l'agriculture française.
- Sur la prise de conscience à mener sur le plan médiatique et politique sur l'agribashing afin de soutenir les agriculteurs.trices, de (re)créer le dialogue et de montrer la réalité du métier, via notamment le fonds de dotation Terres Innovantes (réalisation de la web-série «Et en vrai?»). **LES TRAVAUX CONTINUENT**

Chambres d'agriculture **OBTENU**

- Victoire du duo JA+FNSEA aux Elections aux Chambres d'agriculture 2019 avec un score de 55,44% au niveau national (qui ne tient pas compte de la victoire récente en Loire Atlantique), en hausse par rapport aux dernières élections en 2013. Au niveau des résultats départementaux, cela représente 88 chambres d'agriculture pour JA+FNSEA.
- Projet de loi de finances (PLF) 2020 :
 - > Annulation de la baisse du financement des Chambres d'agriculture
 - > Annulation de la collecte régionale de la taxe

Innovation

■ NUMÉRIQUE : LE CAF S'EST MIS D'ACCORD SUR UNE POSITION COMMUNE.

OBTENU

■ SUIVI DE LA CHARTE DATAGRI (CHARTÉ ÉTHIQUE POUR PROTÉGER LES DONNÉES AGRICOLES) DANS SON DÉVELOPPEMENT ET DANS LA LABELLISATION DES ENTREPRISES.

LES TRAVAUX CONTINUENT

ENVIRONNEMENT

■ Corena : relance du groupe de travail relatif aux nitrates.

OBTENU

ÉVITÉ ■ ZNT : le projet de décret et d'arrêté tel qu'il nous a été présenté avant la consultation publique du mois d'octobre nous permettrait d'éviter un cadre strictement rigide concernant les distances de sécurité vis-à-vis des riverains (tel que les 150 mètres sur tout le territoire comme le demandait de nombreuses ONG), la charte de bon voisinage resterait un moyen de diminuer ces distances et le délai de prévenance n'est plus précisé.

FONCIER

■ La remise en place d'une semaine du Foncier en octobre 2019 s'articulant autour de 3 thématiques : l'artificialisation des terres agricoles ; le photovoltaïque au sol ; les friches, avec pour objectif de communiquer via les réseaux sociaux les positions de JA concernant le foncier agricole.

OBTENU

■ Affirmation de la position JA sur le photovoltaïque au sol, qui s'oppose à toute implantation de panneaux photovoltaïques au sol (terres agricoles, naturelles et forestières).

■ Obtenir une loi foncière qui traite à la fois de la préservation et de l'accès au foncier.

LES TRAVAUX CONTINUENT

Étiquetage

OBTENU ■ LA PROLONGATION JUSQU'À AVRIL 2020 DE L'EXPÉRIMENTATION DE L'ÉTIQUETAGE SUR L'ORIGINE DE LA VIANDE ET DU LAIT DANS LES PRODUITS TRANSFORMÉS A ÉTÉ UN SUCCÈS.

■ L'OBJECTIF DE UN MILLION DE SIGNATURES AU NIVEAU EUROPÉEN POUR LA PÉTITION « EAT ORIGINAL – UNMASK YOUR FOOD » A ÉTÉ ATTEINT (1 100 000 SIGNATURES RÉCOLTÉES). CELA OBLIGE DÉSORMAIS LA COMMISSION EUROPÉENNE À SE POSITIONNER SUR LE SUJET DE L'ORIGINE DES PRODUITS.

■ SUR LA MISE EN PLACE D'UN ÉTIQUETAGE EUROPÉEN. DANS LA FOULÉE DE LA PÉTITION « EAT ORIGINAL – UNMASK YOUR FOOD », UN LONG TRAVAIL POLITIQUE DOIT DÉSORMAIS SE METTRE EN PLACE.

LES TRAVAUX CONTINUENT

■ SUR LE SUIVI DU DÉCRET RELATIF À L'AFFICHAGE DE L'ORIGINE DE L'ENSEMBLE DES VIANDES EN RESTAURATION. ACTUELLEMENT LES RESTAURANTS ONT POUR SEULE OBLIGATION D'AFFICHER L'ORIGINE DES VIANDES BOVINES. UN TEXTE VISANT À ÉTENDRE CETTE DISPOSITION AUX VIANDES OVINES, PORCINES ET DE VOLAILLES EST EN PRÉPARATION AU SEIN DU GOUVERNEMENT.

Pac et international

OBTENU ■ SOMMET INTERNATIONAL DES JEUNES AGRICULTEURS (SJA) :

> POSITIONNEMENT SUR DES AXES COMMUNS (L'INSTALLATION ; LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ; LA STRUCTURATION DES FILIÈRES AGRICOLES EN FAVEUR DU REVENU DES PRODUCTEURS) ;

> CRÉATION DU RÉSEAU INTERNATIONAL ET INDÉPENDANT DE JEUNES AGRICULTEURS (RIJA), QUI DOIT RENFORCER LE DIALOGUE ENTRE LES JEUNES AGRICULTEURS ET PERMETTRE D'AMÉLIORER LA REPRÉSENTATION DES JEUNES AGRICULTEURS DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES.

■ SUR LES NÉGOCIATIONS EUROPÉENNES EN COURS POUR LA PROCHAINE RÉFORME DE LA PAC ET POUR L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL (PSN) FRANÇAIS.

LES TRAVAUX CONTINUENT

■ CEJA : ÉLECTION DE SAMUEL MASSE, ADMINISTRATEUR NATIONAL JA, AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSENCE CONSTANTE / IMPLICATION DE JA AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL ET INSTANCES ORGANISÉS.

■ CETA ET MERCOSUR : LOBBYING SOUTENU ET INFLEXIBLE AU NIVEAU UE ET FRANÇAIS POUR S'OPPOSER AUX RATIFICATIONS FINALES DE CES DEUX ACCORDS BILATÉRAUX DE LIBRE-ÉCHANGE.

Formation et Vivea

■ Sur le plafond des 2000€ qui correspond au montant maximal par an de formation pour les bénéficiaires VIVEA

LES TRAVAUX CONTINUENT

■ Sur la non-éligibilité de certaines formations

■ Sur la mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF) et les conséquences que cela entraîne

■ Sur la rétroactivité de trois ans pour les porteurs de projet ayant déjà effectué trois ans de formation continue qui ne peuvent plus prétendre à du financement pour la formation continue.

■ Sur la certification des Organismes de Formation (OF) sur le plan national

FISCAL-SOCIAL

OBTENU

- La hausse du budget à l'installation dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2020.
- GNR: maintien du remboursement de la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) jusqu'à fin 2021. Puis, en remplacement du remboursement de TICPE du GNR, mise en place d'un tarif réduit à compter de 2022. Toutefois, le PLF 2020 prévoit la suppression des tarifs réduits de TICPE pour le secteur du BTP, le secteur agricole fait donc exception. Le travail continue sur la réforme qui semble s'engager sur le GNR.
- Réforme de l'abattement JA qui augmente à 43914€ le premier plafond et renforce à 75% l'abattement initialement de 50% des années 2 à 5, pour ceux dont le bénéfice est inférieur à 43914€.

LES TRAVAUX CONTINUENT

- Vigilance sur la mise en œuvre de l'épargne de précaution.
- TO-DE: obtenir la pérennité du dispositif.
- Sur la création de dispositifs facilitant la transmission.
- Sur l'amélioration du dispositif social, notamment une meilleure articulation entre l'exonération JA et les variations de taux de cotisations MSA (AMEXA et PFA).

Registre des actifs

OBTENU

- Corena (Comité de rénovation des normes en agriculture): relance du groupe de travail dédié à la question du statut de l'actif agricole, dont Jeunes Agriculteurs tient la co-présidence avec le Ministère.
- Sur la définition de l'actif professionnel agricole.
- Loi PACTE et le registre unique des entreprises: vigilance sur le registre des actifs agricoles qui doit garder sa spécificité au regard de la fusion des registres (du commerce et des sociétés, et des métiers).
- PAC: sur la définition du «véritable agriculteur».

LES TRAVAUX CONTINUENT

Viticulture

OBTENU

- La ré-homologation du cuivre par l'Union européenne pour sept ans, un des seuls produits minéraux autorisés par le règlement européen de l'agriculture biologique pour lutter contre les bactéries et les champignons, et la possibilité de lissage dans son utilisation qui a été maintenue. Cette action permet, entre autres, de faire face lors d'années difficiles. Toutefois, la quantité maximum autorisée par an a été diminuée.
- Maintenir le programme national pour le secteur vitivinicole dans le cadre de la réforme de la PAC (280M€ pour la restructuration du vignoble, l'investissement dans les entreprises, la promotion dans les pays tiers et la distillation des sous-produits).
- JA reste vigilant sur le maintien de bonifications et de critères de priorité pour les jeunes viticulteurs.

LES TRAVAUX CONTINUENT

Territoires

OBTENU

- Prédateurs: relèvement du seuil de destruction concernant le loup. Par arrêté du préfet coordonnateur, le taux de spécimens pouvant être prélevés en 2019 pourra être porté à 17%, avec 2% supplémentaires en cas d'atteinte précoce du plafond (contre 10% en 2018), soit 100 loups. De nouvelles adaptations du dispositif de tirs sont aussi mises en œuvre:
- Création du cercle 0 pour les communes ayant subi plus de 15 attaques par an les trois dernières années + lissage pour les communes enclavées;
- Création d'un tir de défense mixte en cercle 0 ou zones difficilement protégeables (trois tireurs).

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Adoption de la position JA sur le chauffage des serres bio, qui est de maintenir le chauffage en serres bio (outil indispensable à la résilience des exploitations) tout en imposant de respecter la saisonnalité des produits. JA a proposé d'interdire la production des fruits et légumes concernés durant l'hiver (du 21 décembre au 21 mars) ainsi que de contraindre les plantations à l'année même de récolte.

OBTENU